

# Rennes

<b>LES CONTRIBUTIONS .....</b>	<b>351</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>353</b>
<b>SYNTHESE DU SITE : LES FAITS MARQUANTS EN 2002.....</b>	<b>355</b>
<b>OBSERVATIONS ET RESULTATS EN 2002.....</b>	<b>361</b>
LES USAGERS.....	361
LES PRODUITS .....	364
<i>L'usage d'opiacés .....</i>	<i>364</i>
<i>L'usage de stimulants .....</i>	<i>368</i>
<i>L'usage de cannabis .....</i>	<i>372</i>
<i>L'usage d'hallucinogènes.....</i>	<i>374</i>
<i>L'usage de médicaments psychotropes .....</i>	<i>376</i>
<b>L'EVOLUTION DU CONTEXTE ET SES CONSEQUENCES .....</b>	<b>379</b>

# Les contributions

---

**Coordonnateur du site**

Marie-Pierre Briand

**Rédaction du rapport**

Marie-Pierre Briand

Guillaume Poulingue

Perrine Poulingue

Le dispositif TREND s'appuie sur des personnes ressources sans qui l'observation serait impossible ; qu'elles en soient ici sincèrement remerciées :

**Dr Baert**, Centre Anti Poison, Rennes**Virginie Béatrix**, Centre d'accueil de jour le Puzzle**Alain Brégé**, Equipe Mobile, CHGR**Dr Jean Marc Chapplain**, Service des maladies infectieuses, CHU**M. Colliot**, Service des douanes

Magguy Coulouarn, CSST

**M. Deastaeke**, Gendarmerie

Denis Fauvel, UCSA

**Lise Garaud**, service d'accueil des urgences, CHU**Alain Giraud**, centre méthadone**M. Girardeau**, Gendarmerie**Mylène Guillaume**, Aides Bretagne, PES**Manuella Hachet**, Techno-Plus Grand Ouest

Jacques Jutel, CSST

**Monsieur Kerboeuf**, Tribunal de Grande Instance, Rennes**Dr Gaël Lagadec**, réseau ville-hôpital**Maëla Lebrun**, SEA 35, Puzzle et le Fourneau

Dr Philippe Leferrand, CSST

**M. Le Guen**, Police nationale, Sécurité Publique (SIR)**Annie Marit-Caille**, service d'accueil des urgences, CHU

Jean-Pierre Poras, CSST

Nous remercions également l'ensemble des usagers ayant accepté de répondre au questionnaire bas seuil ainsi que nos précieux collaborateurs S, T, N et les autres....



# Introduction

---

Le site de Rennes participe depuis plusieurs années au dispositif TREND. Au cours de l'année 2002, l'enquêteur en milieu festif a mené des observations tout au long des douze mois. L'enquêteur en milieu urbain a commencé ses observations au cours du mois de septembre. Quarante cinq questionnaires quantitatifs ont été passés auprès d'usagers fréquentant les structures bas seuil de Rennes. Deux groupes focaux ont été organisés en décembre 2002, un groupe focal des acteurs de santé et un groupe focal des services répressifs. Quelques entretiens individuels avec des professionnels du site ont été réalisés afin de compléter les informations obtenues. Les enquêteurs ont produit neuf notes de terrain qui ont alimenté les échanges au sein de l'équipe Trend et permis d'affiner les observations à mener.

L'année 2002 a été une année riche en événements dans les milieux observés. Des changements sont apparus dans les modes de fonctionnement des usagers et les modes de consommation. Il nous faudra au cours de l'année 2003 nous adapter au mieux à ce nouveau contexte afin de suivre au plus près les évolutions notables en matière d'usages de drogues sur notre site.

Nous souhaitons que ce travail issu d'observations collectives puisse enrichir les réflexions des professionnels de terrain mais également favoriser des échanges constructifs entre les différents services de l'État, les institutions, associations du département et les usagers.



# Synthèse du site : les faits marquants en 2002

---

## ÉVOLUTION DU CONTEXTE ET IMPACTS

Le décret sur les raves parties a eu un réel impact en Bretagne. En effet nous avons constaté, sur le second semestre 2002, de moins en moins de rassemblements festifs illégaux importants. Les soirées techno n'ont pas disparu pour autant, elles ont pris une autre forme : des **rassemblements illégaux avec moins de 500 personnes**, des fêtes organisées dans un **cadre plus formel** (discothèques, festivals...), des **fêtes privées**. Dans le cadre de nos investigations, nous avons pu constater certaines évolutions liées à ces changements. L'**offre de produit** semble avoir été modifiée. En effet, l'accès aux petites soirées étant plus restreint l'offre se déplacerait vers les festivals et dans le milieu urbain.

Chez les consommateurs du milieu festif, on assisterait à une **banalisation des consommations quotidiennes**, à des consommations moins importantes sur le temps festif, et à des épisodes de **consommation « post événement festif »**. Le **mélange des produits s'amplifierait, notamment avec l'alcool**. Les **actions de prévention et de réduction des risques** seraient de moins en moins présentes sur les temps festifs. On assisterait par ailleurs à des **passerelles entre différents univers culturels** et donc entre pratiques de consommation.

## MANIFESTATIONS PATHOLOGIQUES LIEES A DES INJECTIONS SUR LES MEMBRES INFÉRIEURS.

Auparavant, à part quelques exceptions, peu de cas étaient mentionnés. A partir de septembre 2002, des infirmières ont repéré de plus en plus de personnes venant consulter pour ces problèmes qui se manifestent par des veinites, des risques d'abcès, des thromboses veineuses avec des risques de phlébites plus importants. Les infirmières remarquent également plus d'injections au niveau jugulaire.

## AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DE VALIUM®

En 2002, il y aurait eu une augmentation, de l'accessibilité et de la consommation de ce produit.

Le Valium® est disponible sous forme d'ampoule de 2 ml (et rarement sous forme de comprimé). On peut supposer que sa prescription en ampoule est spécifiquement destinée à un public injecteur de sulfates de morphine afin de masquer le manque lié à la baisse de disponibilité du Skénan LP®. Sa consommation concernerait en effet particulièrement le public de rue consommateur de Skénan LP®. Le Valium® semble injecté en intraveineuse et plus souvent en intramusculaire profonde. Il est également utilisé en association avec le Skénan LP® afin d'économiser ce produit.

## BAISSE DE LA CONSOMMATION DE SULFATES DE MORPHINE SUR LE SECOND SEMESTRE

Si la plupart des professionnels s'accordent à dire que la disponibilité de sulfates de morphine (notamment de Skénan LP®) semblait être en augmentation en début d'année, il semblerait qu'elle soit en déclin sur la fin de l'année 2002. La disponibilité de Skénan LP® serait en lien avec des prescriptions médicales sur le site.

La consommation de Skénan LP® concernerait particulièrement le milieu urbain, plus spécifiquement une population de rue, marginalisée qui fréquente les structures bas seuil.

Le Skénan® semble essentiellement injecté. Ses effets s'apparenteraient à ceux de l'héroïne.

## **CO-MORBIDITE PSYCHIATRIQUE CHEZ DES USAGERS ABUSIFS DE CANNABIS**

Sur l'année 2002, contrairement aux autres années, les professionnels du Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie (toutes permanences confondues, Rennes et petites villes d'Ille et vilaine) notent une augmentation relative de la co-morbidité psychiatrique chez certains consommateurs abusifs de cannabis (10 à 15 joints par jours, avec le premier joint dès le matin). Des phénomènes de psychoses, des décompensations, des bouffées délirantes, qui se sont avérés évoluer vers des schizophrénies, ont été observés, nécessitant une orientation vers les services psychiatriques, voire une hospitalisation. On ignore si ces consommations de cannabis ont été révélatrices de ces pathologies ou si elles les ont induits.

## **CONSOMMATIONS ABUSIVES D'ALCOOL AVEC L'ENSEMBLE DES PRODUITS**

On constate une consommation d'alcool en augmentation, associée à l'ensemble des produits. Cependant ce produit n'étant pas concerné par TREND il nous est difficile de dire dans quelle mesure.

## **BAISSE DE LA DISPONIBILITE DES PRODUITS DEPUIS LE SECOND SEMESTRE**

D'une façon générale (milieu urbain et milieu festif) il semblerait que la disponibilité de certains produits (kétamine mais également ecstasy...) soit en baisse. Lors des soirées il y aurait de moins en moins de variété dans les produits proposés.

## **AUGMENTATION DE LA PRATIQUE DU SNIFF**

La pratique du sniff continuerait à gagner du terrain au détriment du gobage. L'évolution de cette pratique peut avoir comme explication que les usagers cherchent à potentialiser les effets des produits.

## **POINTS DE REPERES SUR LE SITE**

### ***Le département d'Ille et Vilaine***

Le département d'Ille et Vilaine compte au dernier recensement de 1999, 868 000 habitants ; ce département est en pleine croissance démographique, avec une augmentation de 9 % de la population entre 1990 et 1999. Entre les deux recensements, le solde naturel est de + 34 874, et le solde migratoire de + 34 388.

Le département compte deux agglomérations principales : Rennes, dixième ville française avec 206 000 habitants et Saint-Malo, avec 51 000 habitants

La situation économique est dans l'ensemble favorable, avec un taux de chômage de 10,5 % sur l'ensemble des actifs ; le département est plutôt jeune, avec 25 % de moins de 19 ans. On doit

souligner, sur ce thème, l'importance de la population étudiante et lycéenne rennaise, qui s'élève à près de 55 000 personnes.

Concernant les déplacements de population, le département – comme la région – attire des flux saisonniers, notamment de populations jeunes, liés aux festivals, dont les plus célèbres sont les Transmusicales (décembre — Rennes), la Route du Rock (août — St Père-Marc-en-Poulet), Quai des Bulles (St-Malo), et Les tombées de la Nuit (juillet – Rennes). Les départements voisins attirent également de nombreuses foules de festivaliers, notamment l'été (Festival Interceltique de Lorient, Les Vieilles Charrues à Carhaix, le Pont du Rock à Saint-Brieuc, etc.). Dans le domaine plus underground, des free parties ont lieu régulièrement. Au regard des changements intervenus en cours d'année 2002 sur le déroulement de soirées, il semble trop tôt pour évaluer le nombre de soirées organisées par week end. Les grands rassemblements techno (en marge des Vieilles Charrues, des Transmusicales, Astropolis) ont eu lieu comme chaque année mais dans une « ambiance » plus mouvementée<sup>1</sup>.

## ***La consommation chez les jeunes en Bretagne***

Dans l'enquête ESCAPAD<sup>2</sup> les données exploitables recueillies en 2000 et 2001 portent sur 1 749 jeunes bretons, âgés de 17 à 18 ans.

En règle générale, les prévalences observées en Bretagne auprès des adolescents âgés de 17-18 ans se situent à des niveaux plus élevés que celles mesurées sur le reste de la France métropolitaine. Ceci est vrai pour toutes les formes d'usage du tabac, pour l'expérimentation de l'ivresse, et surtout pour le cannabis, produit pour lequel les écarts sont particulièrement importants. Enfin, pour les autres substances psychoactives, les expérimentations de champignons hallucinogènes et de produits à inhaler se situent à des niveaux plus élevés en Bretagne, pour les garçons comme pour les filles. Tous les autres produits font l'objet d'usages similaires au reste de la France.

En Bretagne, à 17-18 ans, les filles déclarent avoir expérimenté le tabac plus souvent que les garçons : 86 % d'entre elles ont déjà fumé une cigarette au cours de leur vie, contre 82 % des garçons. Le tabagisme quotidien est aussi fréquent chez les filles que chez les garçons, 47 % des jeunes enquêtés déclarant fumer quotidiennement. En revanche, l'écart entre les deux sexes se creuse parmi les plus gros consommateurs : 38 % des garçons fument plus de 5 cigarettes par jour contre 34 % des filles.

Dans notre région, à 17-18 ans, 95 % des adolescents des deux sexes ont déjà bu de l'alcool au moins une fois au cours de leur vie, mais les garçons ont plus souvent expérimenté l'ivresse : 76 % ont déjà été ivres, contre 63 % des filles. Au cours des 30 jours précédant l'enquête, 85 % des garçons et 83 % des filles ont bu de l'alcool, mais l'écart entre les deux sexes se creuse pour l'usage répété : 18 % des garçons ont bu de l'alcool 10 fois ou plus au cours des 30 derniers jours, contre seulement 5 % des filles.

A 17-18 ans, largement plus de la moitié des adolescents déclarent avoir déjà consommé du cannabis au cours de leur vie (63 % des garçons et 54 % des filles). Concernant des usages plus récents ou plus fréquents, les garçons s'avèrent plus consommateurs que les filles : 57 % des garçons ont pris du cannabis au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête (contre 48 % des filles) ; 46 % des garçons en ont pris au cours des 30 derniers jours (contre 34 % des filles) ; enfin 21 % des garçons consomment du cannabis régulièrement (ils en ont pris au moins 10 fois au cours des 30 derniers jours), contre seulement 9 % des filles.

<sup>1</sup> Voir troisième partie : l'évolution du contexte et ses conséquences

<sup>2</sup> L'Enquête sur la Santé et les Comportements lors de l'Appel de Préparation A la Défense se déroule lors de la journée d'appel de préparation à la défense (la JAPD), qui remplace aujourd'hui le service national. Une fois par an, dans toute la France, les jeunes qui participent à cette journée répondent à un questionnaire anonyme centré sur leurs consommations de substances psychoactives licites ou illicites.

Concernant les autres produits psychoactifs, les expérimentations restent rares et plus souvent masculines, à l'exception notable des médicaments psychotropes (médicaments « pour les nerfs », pour dormir) : dans cette région, à 17-18 ans, seul un garçon sur dix en a déjà pris, contre un quart des filles. Parmi les autres substances psychoactives abordées dans le questionnaire, les plus fréquemment expérimentés sont les champignons hallucinogènes (9 % des garçons, 4 % des filles), les produits à inhaler (déjà pris par 7 % des garçons et 5 % des filles). Viennent ensuite les poppers et l'ecstasy (respectivement 4 % des garçons et 2 % des filles). Pour les deux sexes, les proportions d'expérimentateurs restent en revanche très marginales pour les amphétamines, le LSD et la cocaïne, et surtout pour l'héroïne et le crack (autour de 1 %).

## ***Le soin et la réduction des risques en Ille et Vilaine***

En 2001, on comptait 1 035 usagers de drogues en démarche de soins en Ille et Vilaine (dont environ 850 à Rennes). Le département dispose d'un CSST (centre d'accueil de jour, centre de séjour, centre méthadone), service du Centre Hospitalier Spécialisé de Rennes.

L'Ille et Vilaine, comme les autres départements bretons, se situent parmi les départements qui affichent des valeurs globalement faibles pour tous les indicateurs issus de données de ventes officielles de seringues et de produits de substitution destinés aux usagers de drogues par voie injectable.

En terme de réduction des risques quelques structures interviennent sur le département :

En milieu urbain l'association Aides dispose d'un Programme d'Echange de Seringues (PES) (environ 50 000 seringues distribuées en 2002) et une autre association (l'AATPF<sup>3</sup>) gère un distributeur, récupérateur de seringues (7 528 kits stéribox distribués en 2001).

En milieu festif interviennent dans les festivals et les raves, le collectif l'Orange bleue (24 interventions en milieu festif sur 2002), Techno plus Grand Ouest, médecin du Monde (qui dispose d'une antenne rennaise depuis 2002).

## ***La répression et les réponses judiciaires***

D'un point de vue répressif l'Ille et Vilaine affiche des niveaux à peine différents du reste de la France. Concernant les interpellations pour usage ou usage-revente, elles concernent principalement le cannabis (94.6 % des interpellations pour usage en Ille et Vilaine contre 88.9 % pour le reste de la France, et 72.4 % des interpellations pour usage-revente en Ille et Vilaine contre 66.8 % pour le reste de la France). Pour les autres produits le département affiche des données inférieures au reste de la France (pour l'héroïne, la cocaïne et autres) et identiques en ce qui concerne l'Ecstasy.

Le nombre de personnes jugées pour Infractions à la Législation sur les Stupéfiants augmente depuis 1999. En 2002, 180 personnes ont été jugées à ce titre à Rennes soit 64 de plus qu'en 2001. Les condamnations concernent principalement la catégorie d'usagers-revendeurs, et ce essentiellement pour des trafics de cannabis. Les autres produits concernés par ces trafics sont l'ecstasy (de très nombreuses petites quantités ont été saisies en 2002 en périphérie d'événements festifs), la cocaïne et l'héroïne.

---

<sup>3</sup> Association d'Aide aux Toxicomanes, de Prévention et de Formation.

D'une façon générale on peut classer en trois catégories les trafiquants existants sur le site :

- Trafiquants locaux concernant essentiellement des trafics d'herbe et de résine de cannabis.
- Trafiquants provenant de la région parisienne qui se déplacent en TGV. Si ce trafic concerne essentiellement la résine de cannabis, ils ont élargi les gammes de produits à la cocaïne et l'ecstasy principalement. Nous notons dans notre précédent rapport un développement conséquent de ce trafic depuis 3, 4 ans générant un « sentiment d'insécurité » dans le centre ville de Rennes.
- Trafics mafieux, en général issus de mafias organisées de pays de l'Est bien identifiés. Ces trafics concernent l'héroïne principalement mais également le haschish, la cocaïne et d'autres trafics en tout genre générant une véritable économie souterraine.



# Observations et résultats en 2002

---

## LES USAGERS

### *Caractéristiques des usagers*

#### *Le milieu urbain*

La majorité des observations du milieu urbain proviennent des usagers fréquentant le Programme d'échange de seringues (PES, Interm'Aides) ainsi que, dans une moindre mesure, les usagers fréquentant une structure d'accueil de jour pour personnes en errance. La population fréquentant ces deux dispositifs est ce que l'on pourrait nommer la population marginalisée du centre ville de Rennes. Il semble que cette population se reconnaisse dans deux courants musicaux et culturels : rock, tendance punk et techno.

En 2002, la file active du PES était de 137 personnes (dont 79 % d'hommes). Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité française. La répartition par âge est la suivante : 1/3 a moins de 25 ans, 1/3 a de 25 à 29 ans et 1/3 a plus de 30 ans.

Les données plus détaillées sont issues du questionnaire bas seuil auquel 45 personnes ont répondu, 39 fréquentant le PES, 6 fréquentant le lieu d'accueil de jour.

Parmi les usagers ayant répondu au questionnaire, la majorité se définit comme célibataire. Le niveau d'étude déclaré semble plus élevé chez les hommes de moins de 25 ans parmi lesquels 35 % déclarent un niveau bac. Les autres auraient abandonné avant la fin du secondaire.

La majorité des usagers sont sans domicile fixe ou conventionnel, des squats principalement. Cependant, les filles vivraient plus dans un logement indépendant ou en institution (foyer). Les jeunes de moins de 25 ans vivent plutôt avec des amis alors que les plus âgés vivent plutôt seuls. La grande majorité des plus de 25 ans vivent du RMI, les plus jeunes (garçons ou filles) « déclarent » des revenus issus de la mendicité.

En 2001, Interm'aides, dans son rapport d'activité, évoquait « des situations de grande précarité, où les problématiques de consommation de drogues se greffent à des complications sanitaires, sociales, juridiques et économiques [...] la majorité de ces personnes vit de façon autonome, sans lien autre que le monde de l'errance et/ou de la consommation de produits ».

#### *Le milieu festif*

Le public fréquentant les raves parties est très varié, notamment depuis deux ans où la forte médiatisation qui a entouré ces soirées, auparavant « clandestines », a attiré de nombreux « curieux » et « indésirables ». On pourrait classer en trois catégories les personnes qui fréquentent les soirées :

*Les teufeurs, ravers* : ce sont des adeptes de la musique techno. Pour la plupart ils suivent le mouvement techno depuis plusieurs années et revendiquent leur appartenance à ce mouvement culturel, entre autre de manière vestimentaire (le kaki et le noir étant les couleurs très à la mode).

Une enquête réalisée en 2001<sup>4</sup> montre que « pour une centaine de jeunes ayant participé à plus de 10 raves on trouve : 35 étudiants, 35 ouvriers et apprentis, 15 employés, 5 cadres, 4 musiciens et 9

---

<sup>4</sup> Christophe Moreau, Enquête réalisée en 2001/2002 par entretiens qualitatifs et quantitatifs auprès des jeunes usagers des stands de prévention dans les raves en Bretagne dans le cadre d'un projet de recherche réalisé pour la MILDT « l'usage de drogues synthétiques en Bretagne : impact social des dispositifs de réduction des risques ».

chômeurs Autant dire que les jeunes ravers ne sont pas moins affiliés que les autres jeunes, le taux de chômage parmi eux étant moyen.

Une bonne part d'entre eux connaît des semaines rythmées par le travail, et des week end rythmés par la fête. On note cependant que le travail, alors que dans d'autres enquêtes il apparaît comme une source d'épanouissement et de définition identitaire, semble ici être apparenté à un gagne pain. C'est surtout l'argent, mais pas toujours, qui est évoqué comme « rétribution » du travail »<sup>5</sup>.

*Les curieux ou touristes* sont des jeunes (16-22 ans) qui sont arrivés dans les raves suite à la médiatisation qui en a été faite lors des discussions nationales autour de leur réglementation, d'abord en 2001, puis en avril 2002. Ce nouveau public n'est pas forcément adepte de la musique techno et apprécie les raves pour l'espace de liberté qu'elles offrent (notamment dans les consommations de produits). Ce public serait consommateur de nombreux produits psychoactifs sans informations et initiations préalables (contrairement aux ravers). Les ravers déplorent souvent ces consommations « *de tout et n'importe comment* ».

*Les racailles*, organisées en système « mafieux », sont les petits revendeurs de drogues peu scrupuleux qui ont investi les raves y voyant un marché assez juteux. Il semblerait qu'ils soient de moins en moins désirables sur les raves parties. Premièrement car les organisateurs ne souhaitent pas avoir de problèmes avec les services répressifs et sont en quête de respectabilité. Le profil des « racailles » est trop « marqué ». . . Deuxièmement car les ravers ne se laissent pas facilement prendre aux « arnaques » proposées par ces trafiquants qui se tournent alors essentiellement vers le public « touriste », moins « connaisseur ». Cette catégorie représente une infime minorité des personnes fréquentant les raves.

Les données issues des interventions de testing de Médecin du Monde<sup>6</sup> en 2002 lors de quatre raves ou teknival bretons montrent que, sur 375 personnes rencontrées lors du testing, 73.3 % ont entre 19 et 25 ans, 11 % ont entre 26 et 29 ans, 8 % ont 18 ans ou moins et 7.7 % ont 30 ans ou plus. Ce sont en grande majorité les hommes (83 %).

## **Les consommations**

### *Le milieu urbain*

L'ensemble des usagers ayant répondu au questionnaire bas seuil est consommateur de tabac et les ¾ ont consommé de l'alcool au cours du dernier mois de l'enquête.

Les usagers déclarent avoir consommé au moins dix fois dans leur vie des amphétamines (82 %), de la cocaïne (86 %), du cannabis (100 %), du Subutex® (75 %), des champignons hallucinogènes (75 %)...

Les produits les plus consommés au cours du dernier mois précédent l'enquête sont le cannabis (82 %, dont 57 % plusieurs fois par jours), les sulfates de morphine (71 % des usagers de la structure parmi lesquels 78 % plusieurs fois par jours). Sont ensuite cités la cocaïne (60 %), les benzodiazépines (53 %, dont plus de la moitié plusieurs fois par jours), l'héroïne (33 %) et le Subutex® (31 %).

93 % des usagers déclarent avoir consommé des médicaments au cours du dernier mois. Parmi ceux ci le Skénan LP® et le Subutex® sont le plus souvent cités ainsi que les benzodiazépines.

---

<sup>5</sup> Christophe Moreau, La jeunesse à travers ses raves, thèse pour le doctorat de sociologie, décembre 2002, p.187

<sup>6</sup> Bilan des interventions 2002 de MDM, mission rave Rennes, créée en 2002.

## ***Le milieu festif***

Un jeune sur deux consommerait des produits dans ces espaces. L'alcool et le cannabis sont les premiers produits utilisés. Les autres produits les plus souvent consommés sont l'ecstasy, la cocaïne et les amphétamines. L'héroïne semble également très présente.

## ***Les modalités d'usages de produits***

### ***Le milieu urbain***

L'enquête a porté presque essentiellement sur les usagers du programme d'échange de seringues qui pratiquent donc tous l'injection. Nous ne pouvons donc prétendre à une exhaustivité dans les modalités d'usages évoqués. Les consommateurs pratiquent donc en priorité l'injection quasiment sur l'ensemble des produits. Le sniff semble assez répandu chez les moins de 25 ans.

Les messages de prévention semblent avoir porté leurs fruits dans la mesure où la majorité déclare ne jamais partager de matériel<sup>7</sup>. Ceci est vrai pour les seringues (84 %), les cuillères (82 %), les cotons (79 %), l'eau de rinçage (79 %). Par contre il semble plus répandu de partager du produit (43 %). Pour les personnes pratiquant le sniff, les partages de matériel semblent à peine plus fréquents (77 % déclarent ne jamais partager de pailles).

### ***Le milieu festif***

Les pratiques les plus fréquentes en milieu festif (par ordre décroissant) sont le gobage, le sniff et l'inhalation à chaud. La pratique d'injection semble beaucoup moins répandue.

La pratique du sniff continuerait à gagner du terrain au détriment du gobage. L'évolution de cette pratique peut avoir plusieurs explications :

- La recherche de sensations plus fortes : avec le sniff les effets sont ressentis plus rapidement et de façon plus intense.
- Il y aurait une certaine perte de la puissance psychoactive du produit, à quantité égale, quand on l'ingère.
- Le rituel de la pratique du sniff (préparation du produit...) semble plus important et symbolique que le simple fait de gober.

Selon l'enquêteur ces « nouveaux consommateurs » sont dans une recherche de sensations dans l'immédiat. Cette pratique, plus ostentatoire que le gobage, participerait à une composante de l'identité du « vrai teufeur » par rapport au gobage qui est pratiqué par les nouveaux venus dans le milieu ou les « clubbers ».

## ***L'état de santé et les manifestations de morbidité***

### ***Le milieu urbain***

L'état de santé général des usagers semble plutôt médiocre. Ainsi ils évoquent de nombreuses difficultés physiques, notamment des états de fatigue (88 %), des douleurs dentaires (64 %), des manques d'appétit (66 %) ou des difficultés à dormir (55 %). D'un point de vue psychique, 66 % déclarent être plutôt anxieux, voire déprimés. 86 % ont fait un test VIH, 94 % déclarent être négatifs à ce test. Cependant les usagers semblent plus concernés par l'hépatite C. Parmi les 82 % qui auraient fait le test, 48 % déclarent un test positif. Cela semble plus concerner les hommes de plus de 25 ans et

<sup>7</sup> Rappelons que les données étant issues du seul PES ne peuvent être extrapolées à la population d'injecteurs

les femmes (quel que soit l'âge). Par contre moins d'usagers auraient pratiqué le test de l'hépatite B (60 %), parmi lesquels 77 % déclarent avoir eu un résultat négatif.

### *Le milieu festif*

Nous ne disposons pas d'éléments sur l'état de santé de la population fréquentant les raves. Seuls des problèmes cutanés ont été évoqués chez des jeunes consommateurs d'herbe ou de free base qui se sont confiés à l'enquêteur :

« j'te jure qu'avec cette zeb là, en bang, j'me suis tapé des montées d'acné pas possible » « Depuis que je tapes des pipes de free base, quand j'en prend beaucoup sur une soirée, je me tape le lendemain des boutons énormes (type « petites cerises rouges ») ».

## LES PRODUITS

### *L'usage d'opiacés*

#### *L'héroïne*

#### **Usagers et modalités d'usage**

En 2002 sur le site de Rennes, on peut distinguer plusieurs types d'usages d'héroïne :

Les **usages « compulsifs »** dont le mode d'administration semble être principalement la voie intraveineuse. C'est le profil des premiers demandeurs de substitution du début des années 90. Cela paraît être plutôt une « monocosommation » avec une toxicomanie plutôt ancienne. La consommation serait individuelle. « *Les survivants ont vieilli (entre 40 et 60 ans) ils continuent et gèrent cela relativement bien* ». Ils semblent insérés avec un travail, un logement. Il semblerait que l'on retrouve également quelques sniffeurs chez ces usagers compulsifs quotidiens.

La **consommation en milieu festif** est apparue depuis quelques années. Le profil de ces nouveaux consommateurs a changé. Comme nous l'évoquions l'an dernier, l'initiation se ferait en milieu festif généralement en association avec d'autres produits. L'héroïne est alors consommée pour amortir les descentes liées à la consommation de stimulants. Les consommateurs paraissent alors beaucoup plus jeunes et le mode de consommation le plus utilisé serait le sniff. Depuis quelques années le CSST note de plus en plus de demandes de substitution chez ces nouveaux usagers. Ils consultent avec une durée d'usage plus courte que les usagers traditionnels du centre (3-4 ans d'usages contre 8-15 ans d'usages chez les premiers demandeurs de substitution). Le CSST note un rajeunissement des consultants par rapport à l'année dernière (de plus en plus de mineurs) et un profil social plus aisé (étudiants...). Il semblerait que des usagers initiés dans un cadre festif passent à une consommation individuelle en semaine. La prise régulière de produit occasionnerait des effets plus courts, plus rapides et nécessitant de reprendre plus vite une nouvelle prise.

En milieu festif, si l'héroïne est le plus souvent sniffée, elle est également parfois « chassée au dragon ». Peu de cas d'injection ont été rapportés. Cependant il est difficile d'estimer ce mode d'administration car la pratique d'injection reste assez stigmatisée (renvoyant à une image de « junkie »). Pour les usagers irréguliers l'héroïne est plutôt consommée en fin d'épisode festif. Cependant l'évolution de sa consommation dans le cadre festif se manifeste notamment par de plus en plus de consommations en début de soirée.

La **consommation d'héroïne dans un cadre privé** semble se développer. Il est rapporté l'apparition de plus en plus fréquente de consommation d'héroïne en petit comité, entre amis. Le mode

de consommation privilégié, dans ce cadre, resterait le sniff. Elle semble généralement utilisée soit comme produit principal (pour se détendre, se poser, discuter, être tranquille) soit comme produit associé (pour contrer les effets négatifs ou gérer la descente d'un ou plusieurs produits). Il semblerait tout de même que la consommation d'héroïne sniffée en produit principal soit en progression.

## Le produit

La disponibilité de l'héroïne reste stable sur le site. Elle est présente dans le milieu urbain comme dans le milieu festif. Il s'agit essentiellement d'héroïne brune, la blanche étant beaucoup plus rare et épisodique. Il a cependant été noté une présence d'héroïne blanche sur le site en début d'année et au cours du mois de septembre. Il semblerait que la qualité de l'héroïne brune soit en baisse, les usagers évoquant de nombreux produits de coupe (notamment du Mannitol).

Un revendeur en milieu festif expliquait qu'il mélangeait trois types d'héroïne différente pour en faire ensuite des paquets de 1 gramme...

Le prix de l'héroïne brune serait autour de 60 euros le gramme, 80 euros le gramme pour la blanche. L'approvisionnement en héroïne sur notre site semble provenir de deux types de trafic :

Des usagers revendeurs qui font le voyage aux Pays Bas ou à Paris et qui revendent à des petits comités (souvent des proches).

Des mafias bien identifiées (d'un pays de l'Est) avec un réseau bien organisé, qui détiendrait 80 % du marché rennais.

Il semblerait que le deal de rue soit de plus en plus visible sur certaines places de Rennes.

L'image de l'héroïne reste controversée. C'est toujours un opiacé de « choix » mais c'est aussi une drogue taboue. Elle est d'ailleurs souvent vendue sous l'appellation de rabla. Ainsi des consommateurs rennais sont initiés à la consommation de rabla ne sachant pas qu'ils consomment de l'héroïne.

Les usagers récents apprécient son côté sédatif mais ceux qui l'utilisent régulièrement commencent à en avoir une perception plus nuancée. Le produit est associé à la dépendance et est reconnu pour sa tendance à « rendre plus vite accro ». Par ailleurs le produit se « démocratisant » perd auprès des usagers son « pouvoir exceptionnel ».

La perception qu'en ont les anciens usagers aurait également tendance à se dégrader à cause des produits de coupe de plus en plus présents dans ce produit.

Chez les non-usagers l'héroïne reste le « produit qui accroche » et un produit non festif.

En résumé, la consommation d'héroïne reste stable sur le site. Cependant d'une consommation dite « festive » on semble passer vers des consommations individuelles ou en petits comités. On peut penser que la consommation, initiée en milieu festif, se soit propagée à un cadre plus privé, en semaine, au regard du côté peu festif du produit et des problèmes de dépendance qui y sont associés. Les cliniciens commencent à percevoir les conséquences des consommations d'héroïne en milieu festif environ deux ans après les premières observations de ce phénomène. En effet ils rapportent de plus en plus de consultations, notamment de jeunes usagers, issus du milieu festif, demandeurs de substitution.

## Le buprénorphine haut dosage (Subutex®)

La consommation de Subutex® hors protocole médical reste stable depuis 2001.

La consommation semble plutôt concerner l'espace urbain. Les données que nous avons dans cet espace concernent essentiellement les populations fréquentant les dispositifs bas seuil, notamment le programme d'échange de seringues où 75 % des usagers déclarent en avoir consommé au moins une fois dans leur vie. 31 % des usagers déclarent en avoir consommé au cours du dernier mois. Les ¾ de ces consommateurs réguliers en aurait consommé plusieurs fois par jour au cours du dernier mois.

Dans cette population, le Subutex® est essentiellement administré par voie intraveineuse, certains le consomment parfois par voie orale, plus rarement il serait sniffé. Il semble être utilisé pour soulager le

manque. Les effets négatifs seraient liés à l'injection (abcès, mains gonflées, obturation des vaisseaux sanguins...). Chez les usagers habitués aux opiacés le sentiment de défoncé lié à l'injection du produit est quasi inexistant, il est cependant rapporté par les « non-initiés ». Dans le milieu urbain, comme l'année dernière, on observe quelques usagers s'initiant aux opiacés par la consommation de Subutex®.

Le CSST note en 2002 une diminution de l'âge des consommateurs. Il a été rapporté des usages d'expérimentation chez des jeunes de 14 ans.

Accessible sur prescription médicale la valeur marchande du Subutex® est quasiment nulle. Lors de l'enquête « bas seuil » réalisée auprès de 45 usagers, 66 % des personnes déclarant consommer actuellement du Subutex® l'obtiennent sur prescription médicale contre 13 % qui se le fournissent hors prescription, les 20 % restant déclarent l'obtenir tantôt avec, tantôt sans prescription. Il ne semble pas faire l'objet d'un véritable marché de rue. Il peut, à l'occasion, être troqué, voire offert. Les prix relevés peuvent aller jusqu'à 6 euros pour un comprimé de 8 mg. Le prix courant serait en réalité autour de un euro.

En résumé, le Subutex® semble assez consommé en milieu urbain dans le public marginalisé. Quelques cas de consommations ont été rapportés dans le milieu rural sans que nous ayons plus d'informations sur le type de population et le mode d'acquisition (prescription médicale ou marché noir ?). Le trafic de Subutex® semble quasiment inexistant sur le site.

## *Les sulfates de morphine*

### **Usagers et modalités d'usage**

La consommation de sulfates de morphine détournés de leur usage, notamment de Skénan LP®, dans une moindre mesure de Moscontin® est très présente sur le site, quasiment uniquement en milieu urbain. Les professionnels parlent d'« usage immodéré ». Elle concernerait plutôt une population de rue, marginalisée, qui fréquente les structures bas seuil. Le produit semble tourner dans les squats. Des jeunes teufeurs (18-25 ans) vivant de la manche seraient usagers de Skénan LP ®. Les populations plus jeunes du public de rue auraient une initiation rapide à ce produit. Les consommateurs de ce produit sont principalement :

- D'anciens usagers d'héroïne qui prendraient le Skénan LP® comme un produit de substitution.
- Des personnes qui sont sous méthadone, complétant leur prise de méthadone par un « extra »
- Des nouveaux usagers attirés par les effets et la disponibilité du produit.

71 % des usagers du programme d'échange de seringues déclarent avoir consommé des sulfates de morphine au cours du dernier mois. Parmi ceux ci, plus des  $\frac{3}{4}$  déclarent en consommer plusieurs fois par jour.

Les usagers apprécient ce produit car il est peu cher (comparé à l'héroïne) et facilement injectable. De plus, étant un médicament, il n'y a pas de risque d'y trouver des produits de coupe (comme dans l'héroïne). Les effets ressentis seraient violents, plus forts qu'avec le Subutex®. La survenue d'une dépendance serait très rapide et le manque plus douloureux que pour l'héroïne, sans doute en raison de la « pureté » du produit.

Le Skénan LP ® serait principalement injecté. Ses effets se rapprochent de ceux de l'héroïne. Il provoque un flash correspondant à des bouffées de chaleur, à une sensation de bien être et à ce qui est décrit comme un « grattement ». Un usager décrit le mode d'administration : « tu laisses dissoudre ton sken après l'avoir finement écrasé. Tu remues avec le piston, tu laisses reposer un peu et tu l'injectes ». La technique pour conserver les sensations de démangeaisons, et donc le ressenti d'un fix réussi, est décrite ainsi « tu fais chauffer ton sken comme d'habitude avec de l'eau puis tu ajoutes de l'eau et tu fais chauffer mais très peu, puis tu l'injectes ». Les doses quotidiennes varient de 100 à 800 mg (une gélule contenant 100 mg de produit).

En dehors de l'injection, il a été rapporté quelques rares cas de sniff.

Il est difficile de déterminer les pathologies associées spécifiquement à cette consommation car les consommateurs, en grande précarité, souffrent souvent d'un mauvais état de santé général. Dans le milieu des consommateurs il a été rapporté en 2002 des rumeurs d'overdoses dans les squats liées à une association de Skénan LP ® et d'alcool. Cependant ces rumeurs sont infirmées par des médecins car, s'il y a eu effectivement plusieurs décès, il est impossible (au regard du mauvais état de santé général et des multiples consommations des personnes décédées) de les attribuer à la consommation de Skénan LP ®.

Des infirmières d'une structure d'accueil ont remarqué chez ce public, une apparition de problèmes sanitaires liés aux injections dans les membres inférieurs, faute de veines « valables » sur les bras. Les problèmes sanitaires liés à l'injection seraient néanmoins moins importants que pour le Subutex®.

Le Skénan LP ® est souvent pris en association avec d'autres produits : alcool, cannabis, amphétamines diverses, Valium®...

### **Le produit**

Le Skénan LP ® semble très disponible et accessible sur le site. 51.5 % des usagers du PES, consommateurs de sulfates de morphine, déclarent se procurer le produit hors prescription médicale, près de 40 % déclarent en disposer sur prescription, les autres usagers (9.1 %) déclarent se le procurer, en fonction des moments, soit sur prescription, soit hors prescription. L'accessibilité serait telle que des personnes viendraient de Toulouse, Montpellier, Annecy pour s'en faire prescrire et retourneraient chez eux pour le revendre bien plus cher.

Cependant si les professionnels s'accordent à dire que la disponibilité a été importante en début d'année, il semblerait qu'elle soit en déclin sur la fin de l'année. Plusieurs raisons pourraient expliquer ce déclin :

Dès la période estivale une forte baisse de la disponibilité a été enregistrée ce qui correspond au départ en congé des médecins prescripteurs. Les consommateurs ont alors investi les autres cabinets médicaux, parfois de façon « agitée ».

En septembre, la disponibilité aurait à nouveau augmenté, mais dans une moindre mesure. On peut supposer que des pressions sur les médecins prescripteurs (Ordre des Médecins, services publics...) les aient amenés à diminuer les prescriptions.

Le Skénan LP ® était vendu entre deux et trois euros l'unité durant le premier semestre 2002. Il peut parfois être troqué. Cependant la diminution de sa disponibilité sur le second semestre a entraîné une hausse des prix. Ainsi sur la fin de l'année le prix a pu atteindre 6 euros.

La perception de ce produit tendrait à se dégrader en 2002. Chez les non-usagers son image est associée à la dépendance où l'utilisateur apparaît comme un « junkie », un accro de ce médicament. Le Skénan LP ® a pour certains (usagers et non-usagers) une image diabolique d'un produit qui accroche plus que l'héroïne, dont le manque est plus difficile à gérer et dont la crise est plus longue. Ainsi, peut-on entendre des personnes dire qu'elles décrocheront du Skénan LP ® par le biais de l'héroïne, voire de l'opium.

### **La méthadone**

La consommation de méthadone sur le site a augmenté sur l'année 2002. Elle concerne principalement le milieu urbain, une clientèle plus âgée que pour les autres produits, des personnes marginalisées, en errance. Cela concernerait également des usagers-revendeurs d'héroïne qui consomment de la méthadone pour ne pas avoir à « taper sur les réserves ».

La consommation a augmenté depuis la baisse de la disponibilité du Skénan LP ®. Le produit jouit d'une bonne perception auprès des usagers, cependant certains confient leurs craintes de ne plus pouvoir « décrocher » de ce produit.

La méthadone est bue, même si beaucoup s'interrogent sur la manière de la préparer pour l'injecter.

La disponibilité et l'accessibilité de la méthadone sont beaucoup plus importantes en 2002 qu'en 2001. 62.5 % des consommateurs déclarent se la procurer sur prescription. Le trafic de méthadone se fait en réseau, entre personnes qui se connaissent. Elle peut être vendue (environ 8 euros le flacon de 60 mg) ou troquée.

### ***Le rachacha, l'Opium***

Si des usagers du programme d'échange de seringues déclarent en avoir consommé, le rachacha semble peu disponible sur le site : il l'est de façon ponctuelle en fonctions d'événements (rassemblements festifs) et en fonction d'un réseau de connaissance. Il peut être utilisé par des habitués des opiacés pour diminuer la consommation d'héroïne ou de sulfates de morphine. Il peut être également utilisé en fin d'épisode festif pour amortir les descentes de produits stimulants.

Le plus souvent le rachacha est fumé sur une cigarette, un joint badigeonné ou en douille et parfois dilué dans une boisson chaude type tisane ou cacao. La boulette de rachacha peut également être mâchouillée. Les effets sont apparentés à ceux de l'héroïne.

Il se troque entre amis ou se vend à faible prix (environ 4 euros le gramme, voire 10 euros les 5 grammes). Les plans de pavot s'acclimateraient bien à la région bretonne. Le rachacha serait ainsi surnommé « l'opium local ». D'autres sources indiquent qu'une partie du rachacha proviendrait des régions du sud de la France.

## ***L'usage de stimulants***

### ***La cocaïne et le free base***

#### **Usagers et modalités d'usage**

En 2002, la consommation de cocaïne semble stable par rapport à 2001. Elle concerne le milieu urbain et le milieu festif. Les consommateurs se retrouvent en milieu urbain chez les moins de 25 ans comme chez les plus de 25 ans. 60 % des usagers du PES ayant répondu au questionnaire bas seuil, déclarent avoir consommé de la cocaïne au cours du moins précédent l'enquête. La popularité de ce produit, qui date de plusieurs années, a amené un rajeunissement des consommateurs.

Plusieurs types d'usages ont été observés :

*En milieu urbain* la cocaïne serait injectée, consommée sous forme de free base (inhalation à chaud) ou consommée en sniff (inhalation à froid).

*En milieu festif* elle serait consommée plutôt en sniff, en inhalation à chaud et, de façon plus marginale, en injection. Cependant nous ne disposons pas d'éléments concrets pour établir une hiérarchie.

La cocaïne semble beaucoup utilisée en milieu festif. Elle était notamment abondamment consommée lors du teknival des Transmusicales en décembre 2002 du fait de sa plus grande disponibilité, de sa qualité et de son prix attractif.

La cocaïne resterait, comme nous le développons l'an dernier, l'un des produits les plus consommés et de plus en plus recherché. Sa consommation se serait banalisée non seulement dans le milieu festif mais également dans tous les lieux de fêtes et dans un milieu privé « à la maison, entre amis ».

La cocaïne peut être utilisée en association avec d'autres produits, héroïne, kétamine, MDMA... notamment en milieu festif. Dans un cadre privé elle peut être l'unique produit consommé.

## Le produit

En début d'année il semblerait que la disponibilité de la cocaïne ait été en légère hausse. Il semblerait également que son accessibilité soit plus aisée. Deux types de cocaïne semblent circuler : la végétale et la synthétique. La première est identifiée comme de meilleure qualité car plus forte au niveau des effets qui durent plus longtemps et est de surcroît moins coupée. Le groupe focal sanitaire se posait la question de la possibilité de synthétiser la cocaïne et émettait l'hypothèse que ce que les usagers appellent de la cocaïne synthétique serait tout simplement des amphétamines.

Il semblerait que la cocaïne soit coupée avec de nombreux produits de synthèse « comme de la xylocaïne car elle a des propriétés anesthésiantes similaires à la bonne coke ». Une autre personne rapporte « mon pote coupe la coke qu'il vend avec de la fécule de pomme de terre. Y'a rien de mauvais pour la santé ».

Le trafic est présent sur Rennes. On trouve de la cocaïne sur les places habituelles de trafic mais il ne semble pas y avoir de trafic spécifique de cocaïne, elle est proposée avec un panel d'autres produits (ecstasy, speed...).

Avec le passage à l'euro les prix de la cocaïne semblent avoir quelque peu baissé. Elle est actuellement vendue aux alentours de 60 euros pour la synthétique et 70-80 euros pour la végétale.

L'image de la cocaïne reste très valorisée. Il apparaît que pour les consommateurs plus expérimentés la perception d'une image positive de la cocaïne soit plus nuancée. Ceci est à mettre en relation avec les effets indésirables du produit comme celui du risque de passage d'une consommation festive à une consommation plus problématique, notamment pour le free base.

En effet, depuis « l'explosion » de la consommation de cocaïne en 1999 suite à une opération de marketing des trafiquants, la consommation de ce produit est fortement présente dans le mouvement. Au bout de 3 ans, il est logique d'observer une progression du nombre de gros consommateurs de cocaïne (ceux qui sont « tombé dedans »).

Ces gros consommateurs adoptent des stratégies pour pallier, soit à l'effet de tolérance, soit aux effets désagréables dus à une consommation importante (l'argent : cela coûte très cher ; les changements sur sa personnalité, le caractère ; les problèmes relationnels ; la marginalisation...) :

## La consommation de free base

Comme nous l'évoquions en 2001, la progression de consommation de **free base** s'est poursuivie sur l'année 2002. Actuellement la consommation de free base se « démocratiserait » : de plus en plus de gens en parleraient ou essaieraient (sans pour autant devenir consommateurs réguliers), le produit semble moins diabolisé.

Par ailleurs, on note que pour ceux qui consomment depuis un certain temps du free base (une année par exemple), plusieurs évolutions sont possibles :

Certains continuent à consommer du free base dans un cadre festif, mais souvent ne prennent que cela et en reste au cadre festif.

D'autres dérapent vers une consommation quotidienne.

Parmi ceux-là, certains arrêtent tout : la consommation de free base était la fin de parcours de consommation : « *il faut toucher le fond pour arrêter et remonter* », « *il faut se faire peur une bonne fois pour toute* »...

La majorité des consommateurs utilisent de l'ammoniac (peu utilisent du bicarbonate) pour préparer le freebase.

Des problèmes cutanés ont été rapportés par un consommateur de free base « Depuis que je tapes des pipes de free base, quand j'en prends beaucoup sur une soirée, je me tape le lendemain des boutons énormes (type petites cerises rouges) ».

Les services répressifs constatent, lors de fouilles, la présence de sachets de bicarbonate utilisés pour « baser » la cocaïne. Celle ci serait de plus en plus vendue directement basée « *les revendeurs la*

*cédant directement basée (en cailloux) car c'est plus facile pour la revente et cela évite les explications (si elle est déjà basée, elle n'est pas coupée) ». En effet, sur l'année 2002 il a souvent été rapporté des problèmes de qualité liés aux produits de coupe.*

## L'ecstasy

### Usagers et modalités d'usage

En 2002, la consommation d'ecstasy reste très présente sur le site. Elle semble être la première drogue synthétique consommée. Elle concerne tous les types de public :

Le public urbain de rue qui peut en consommer massivement notamment lors d'événements festifs sur le site.

Le public de ravers qui continue à consommer massivement lors d'événements festifs mais également en semaine.

Un public de « touristes », de curieux, qui fréquente occasionnellement les raves

Un public jeune, inséré étudiant, lycéen, voir collégien lors de soirées privées

Un public urbain comme rural

Un public masculin ou féminin, les filles auraient tendance à moins consommer ou à prendre des demi-cachets.

Tous les professionnels de santé rencontrés dans le cadre du dispositif TREND notent une consommation d'ecstasy chez les personnes qu'ils sont amenés à rencontrer sans que cette consommation soit à l'origine d'une consultation. Elle est simplement notifiée lors d'entretiens.

L'ecstasy jouit toujours d'une bonne image. Elle est perçue comme un produit récréatif et sans danger. Cependant cette perception se dégrade chez les anciens usagers qui parlent des « *bons ecsta d'avant* ». Comme nous le notions l'année dernière la vague de popularisation autour de la consommation d'ecstasy a amené de plus en plus de jeunes non initiés à consommer « *tout et n'importe comment* ».

L'ecstasy est gobé (principalement), sniffée (de plus en plus), injectée (surtout chez le public de rue, injecteur). Actuellement le sniff profite d'un certain effet de mode. L'effet du produit est ressenti plus rapidement qu'en le gobant. Au-delà de la recherche de sensations (avec le sniff les effets sont ressentis plus rapidement et de façon plus intense et le consommateur ressent moins d'effets physiques (montée qui vient du ventre pour se répandre vers les jambes lorsque le produit est gobé), de plus il y a une certaine perte de la puissance psychoactive du produit à quantité égale quand on l'ingère) on peut penser que le rituel de la pratique du sniff (préparation du produit...) semble plus important que le simple gobage.

Beaucoup d'usagers expérimentés tendent à exprimer une nette préférence pour le MDMA en poudre que pour les comprimés. Les effets seraient « *clairement meilleurs, plus puissants...* ».

Le nombre de comprimés pris en une soirée serait constant mais il semble qu'il y ait plus de mélanges. Ainsi l'ecstasy est utilisé en association avec l'alcool, le cannabis afin d'obtenir une ivresse et de renforcer ses effets. L'ecstasy est également consommé en association avec le speed (mélange économique) en raison des effets complémentaires « *speed et love* ».

Les professionnels du milieu sanitaire notent très peu d'appels aux services de santé pour la consommation d'ecstasy malgré une consommation importante sur le site. Le groupe ne note pas de manifestations pathologiques liées à l'usage de ce produit. Soit parce que ce produit n'entraîne pas de problèmes particuliers soit parce que les consommateurs considèrent comme un « *juste retour* » les effets néfastes liés à cette consommation (notamment les descentes) et ne sont donc pas amenés à consulter pour ces problèmes. De même, il semblerait que cela soit dû à un usage spécifique de ce produit, espacé dans le temps (festif), qui n'est présent que sur une durée relativement courte de la vie.

## Le produit

L'ecstasy est toujours très disponible sur le site. Elle semble encore plus accessible que les années précédentes (notamment sur le premier semestre). Certains informateurs évoquent « *une diffusion massive, notamment par grande série* ». Elle est également disponible en dehors du milieu urbain et la Gendarmerie note sa disponibilité partout en Ille et Vilaine (en ville comme en campagne).

D'après les acteurs du milieu répressif, il y aurait une évolution du trafic. Aujourd'hui le petit trafic concernerait à la fois des populations marginalisées urbaines mais également des jeunes ruraux qui achètent les produits par 10, 5 euros pièce, lors de raves et les revendent dans leur secteur à plus de 10 euros. Ce dernier petit trafic concerne un public plus jeune, inséré (16-20 ans). Il y aurait eu sur l'année 2002 une augmentation de saisies de petites quantités d'ecstasy, en marge d'événements festifs par les services répressifs. Il semblerait que ces saisies soient liées à la fois à de plus grandes quantités qui circulent mais également à une activité plus importante des services répressifs au cours du second semestre 2002.

Plusieurs ecstasy ont été rencontrés au cours de cette année : Smiley blanc, Smileys verts, Calvin Klein, M (McDonald's), papillons verts, yochochaï, B surnommés Barbie, motorolas roses, motorolas blancs, dauphins roses, tryskells, mickey blanc. Le MDMA en poudre est également très disponible. La circulation de la MDMA semblerait plus visible qu'avant. Son prix au gramme oscille autour de 60 – 70 euros et le prix d'une gélule (remplie aux  $\frac{3}{4}$ ) entre 10 et 15 euros.

Les prix des ecstasy oscillent entre 5 et 15 euros. Les prix les plus courants sont entre 8 et 10 euros. Ils varient néanmoins fortement en fonction de la qualité supposée, de la puissance des effets perçus. Les substances vendues sous le nom de XTC sont nombreuses, les variétés seraient diverses, les cachets fabriqués en grande série et de qualité moindre. Cependant, dans le cadre de Sintes plusieurs alertes sanitaires ont été faites sur des échantillons recueillis en Bretagne : Le 1<sup>er</sup> comprimé d'ecstasy portait un logo « Smiley » et était vendu sous l'appellation « Smiley blanc ». Il contenait 133 mg de MDMA, soit 42 % de la masse totale du comprimé et un excipient (lactose). Il avait été collecté auprès d'un usager hors milieu festif. Le comprimé, vendu pour de la MDMA, coûtait 10 euros. Le 2<sup>ème</sup> produit ayant fait l'objet d'une alerte sanitaire, est une gélule de couleur rouge/rose qui contenait 147 mg de MDMA. Elle a été collectée lors d'une free dans les Côtes d'Armor, où elle était vendue 15 euros. Le contenu annoncé par la personne en possession de l'échantillon était un « mélange mystérieux ». Le produit était vendu sous l'appellation « Mix MDMA ». Le 3<sup>ème</sup> comprimé d'ecstasy portait un logo « **Giorgio Armani** » et était vendu sous cette appellation. Il contenait 118 mg de MDMA, soit 41 % de la masse totale du comprimé. Il avait été collecté auprès d'un usager en novembre lors d'une free dans les Côtes d'Armor. Le comprimé, vendu comme ecstasy, coûtait 10 euros (l'alerte sanitaire rappelait que la plus petite dose ayant conduit à un décès était de 150 mg de MDMA en association avec de l'alcool).

Par ailleurs, les interventions de testing faites par la mission rave de médecin du Monde Bretagne montrent que 64 % des produits rencontrés font apparaître la présence de MDMA., 10 % mélangent MDMA et speed, 8 % font apparaître la présence de speed et 18 % n'ont aucune réaction au testing.

## Amphétamines-speed

### Les usagers et modalités d'usages

Le speed est consommé par différents types de consommateurs :

Chez le public de rue, consommateurs de Skénan LP®, il est pris en association avec des produits « mou », souvent au quotidien « *c'est le petit speed de la journée après le premier Skénan®* ». Il est plutôt injecté par cette population.

Chez un public de ravers, il est consommé chez les plus « âgés ». Le speed serait alors plus souvent sniffé ou ingéré.

Le speed est consommé pour « *se maintenir éveillé, en forme* ». Il est fréquemment mélangé à d'autres produits comme l'ecstasy, la kétamine (pour mieux contrecarrer la léthargie liée à la

consommation de kétamine), le LSD (ajouter de l'énergie, réguler les effets perturbants du LSD). De nombreux problèmes sanitaires sont évoqués lorsque le speed est coupé : crises d'urticaire, possible épilepsie, nausée, vomissements, dépressions respiratoires.

## Le produit

La disponibilité des amphétamines semblerait en légère hausse en milieu urbain et en légère baisse en milieu festif (notamment dans les raves payantes et les free parties au cours du second semestre).

En début d'année on pouvait trouver du speed sous plusieurs formes : de la poudre blanche, une poudre cristallisée jaunâtre, de la poudre hollandaise jaune-orangée. Le prix du speed est plutôt constant entre 10 et 20 euros le gramme.

Les qualités de speed semblent variables, de même que les présentations sont diverses (couleurs, odeurs plus ou moins fortes, aspect : poudre, pâte, caillou). Une certaine confusion est évoquée concernant l'estimation des qualités « *on ne peut jamais trop savoir ce que c'est dans le fond vu l'éventail d'aspect qui existe* ». Le speed en caillou jaune ainsi que la pâte rose « malabar » semblent recherchés, le blanc semble moins « bon » que le rose. Une collecte de speed a été réalisée dans le cadre de SINTES. Il s'agissait d'une poudre blanche qui contenait 7,5 mg d'amphétamines associés à 30 mg de caféine, le tout pour 100 mg de poudre alors que, lors des Transmusicales, une alerte sanitaire a été faite dans le cadre de Sintés sur un speed qui contenait plus de 80 % d'amphétamines.

Même si au moment de la prise, l'effet du speed est apprécié par les consommateurs (montée rapide, stimulation), en descente et les jours suivants les usagers peuvent consommer d'autres produits comme le cannabis pour réussir à se détendre, se calmer en raison d'effets négatifs ressentis (crispation musculaire, maux de ventre, variation d'humeur).

## L'usage de cannabis

### Les usagers et modes d'usages

La consommation de cannabis est omniprésente parmi la population observée dans le cadre de TREND, que ce soit en milieu festif ou en milieu urbain. Lors de l'enquête auprès des usagers des structures bas seuil, quasiment 100 % des usagers déclaraient en avoir consommé au moins une fois dans leur vie alors que 75 % déclaraient en avoir fumé plusieurs fois par jour au cours du mois précédent l'enquête.

En milieu festif la consommation est tout aussi répandue. Le cannabis est le premier produit consommé dans les espaces festifs avec l'alcool et le tabac. La consommation est de moins en moins cachée que ce soit en milieu urbain ou en milieu festif.

On constate l'arrivée sur certains stands, dans les festivals ou autres fêtes, de feuilles de tabac, aromatisées au miel et destinées à recevoir de l'herbe quasiment pure et à être roulées telles quelles, ce que l'on appelle le blunt. Auparavant, il fallait ouvrir un cigare, disposer le cannabis et rouler à nouveau le cigare. Les effets obtenus seraient beaucoup plus forts. Les feuilles de tabac seraient commandées directement sur Internet (ce qui éviterait de payer la taxe sur le tabac), elles sont présentées en paquet hermétique non sèches et roulées sur un bâtonnet. L'enquêteur en milieu festif relate « *j'ai pu observer au cours de certaines soirées, que le fait de confectionner ce joint « extraordinaire », redonnait une dimension collective dans le partage du cannabis* ». En effet, il semblerait que les teufeurs fassent de moins en moins tourner les joints. On peut émettre plusieurs hypothèses. Le cannabis est un produit dont tous disposent, il y aurait donc moins de raisons de le faire tourner. Les effets des autres produits feraient peut-être oublier de passer le joint autour de soi.

Le bang serait également de plus en plus répandu. En effet, en fumant le cannabis de la sorte, les consommateurs décrivent un effet comme « *une grosse claque* » bien plus important qu'en fumant le joint.

Les effets recherchés varient énormément en fonction du produit (herbe, hashich...). Le cannabis aurait tendance à être utilisé pour potentialiser les effets ou amortir les descentes d'autres produits. Il est donc largement consommé avec une quantité d'autres produits.

Les professionnels du centre de soins notent sur l'année 2002 une augmentation des consultations chez des jeunes patients (14-18 ans) consommateurs abusifs de cannabis (plus de 10 joints par jour). Il est noté de plus en plus souvent des troubles psychiatriques essentiellement dans le registre des pathologies dissociatives. Un professionnel du centre de soin relate « *Les événements majeurs qui signent une décompensation prennent des aspects divers : sur 6 cas de psychoses dissociatives cette année, 2 sont apparus sous forme de bouffées délirantes, une sous-forme de pathologie de psychose maniaco-dépressive, 2 attaques de panique majeure avec hétéroagression et intervention des forces de l'ordre, une sous forme d'une tentative de suicide par défenestration* », un de ses collègues complète « *D'autre part au sujet de ces jeunes patients malgré une absence de symptomatologie psychotique avérée, nous remarquons beaucoup d'inquiétude, d'angoisse, de troubles du sommeil, d'irritabilité, voire des accès de violence et surtout un syndrome amotivationnel. [...] Nous sommes souvent dans des conduites d'automédication qui visent à juguler des angoisses majeures* ».

D'un point de vue sanitaire, des problèmes d'acné importants ont été rapportés par des consommateurs : « *j'te jure qu'avec cette zeb là, en bang, j'me suis tapé des montées d'acné pas possible !* », le lien direct n'est cependant pas prouvé.

### Le produit

Le cannabis est très disponible sur le site et très accessible que ce soit la résine ou l'herbe locale. L'herbe hollandaise serait également disponible mais dans une moindre mesure et plus « réservée aux connaisseurs ». Il y aurait une augmentation de la consommation d'herbe au détriment de la résine.

La disponibilité reste variable en fonction des saisons et des arrivages. Ainsi les enquêteurs faisaient mention d'une pénurie d'herbe au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre, à la veille de l'arrivée de la récolte locale en septembre.

L'herbe locale est souvent issue d'une production en intérieur ou en extérieur. La « grosse auto production » en extérieur se poursuit « *avec mon pote cannabiculteur en extérieur on est allé une nuit récolter ses pieds, on les a coupé à la hache tellement le tronc était énorme. Il avait une bonne vingtaine de plans, il les a boosté avec des engrais. Il s'est fait quelques kilo de têtes sèches. C'est de la Voodoo super forte avec un goût super bon, tu peux faire passer ça pour de l'hydro...* ». Cependant les acteurs du répressif notent en général une moindre qualité pour l'herbe issue d'une production extérieure.

La production en intérieur semble également se développer. L'enquêteur a rencontré un « groupement d'intérêt » entre cannabiculteurs. Ces derniers feraient pousser du cannabis en aéroponie « *les racines nues, à l'air avec l'engrais directement vaporisé dessus. Le tout est automatisé* ». Pourtant produite directement sur place, vendue du producteur au consommateur, cette herbe locale est vendue quasiment le même prix que l'herbe importée de Hollande ou de Suisse (environ 6 euros le gramme).

Des variétés d'herbe hollandaise aux effets puissants circulent également.

Les prix de l'herbe varient en fonction de la qualité du produit, ils peuvent aller de 3 à 10 € le gramme (herbe hollandaise de très bonne qualité), le prix le plus courant étant de 5/6 € le gramme.

Le haschish est également disponible principalement du marocain (aya ou pollen). Le prix d'un gramme oscille de 3 à 9 €, le prix le plus courant étant de 5/6 € le gramme.

En plus des feuilles de tabac, des feuilles à rouler « king size » (grand modèle), des bangs, il est de plus en plus fréquent de voir en milieu festif des petites boîtes rondes appelées « greed » ou « cannabroyeur » qui servent à émietter les fleurs de cannabis de façon plus pratique qu'avec les doigts. Ces articles sont à vendre dans les festivals ou free parties. Ces boîtes sont en bois simple (15 €) ou avec un motif (20 €), en plastique opaque ou transparent (20 €), en inox simple (30 €) ou bien avec une petite boîte au fond (40 €). Le principe est simple : la boîte s'ouvre en deux parties, à l'intérieur se trouvent de petits pics en fer ou en plastique, disposés en cercles afin de pouvoir s'emboîter les uns dans les autres lorsque la boîte est refermée. L'herbe ressort hachée, prête à être mélangée avec le tabac.

## L'usage d'hallucinogènes

### Le LSD

Malgré une demande importante de ce produit tous les informateurs s'accordent à dire que la baisse de disponibilité constatée l'année dernière s'est poursuivie au cours de l'année 2002. Certains disent que cette pénurie aurait conduit certains usagers à se tourner vers l'usage de kétamine ou de champignons hallucinogènes.

Des buvards ou du LSD liquide semblent néanmoins apparaître ponctuellement sur certains événements. Certains buvards comme le « fractal violet » seraient de bonne qualité, provoquant l'enthousiasme de certains usagers en peine de LSD. Le LSD liquide, « la goutte », serait une denrée rare.

La forte demande et la pénurie du produit ont conduit à de nombreuses contrefaçons. Ainsi un consommateur rapporte comment il fabrique de faux trips : *« tu achètes du papier buvard, tu imprimes un joli dessin en couleur assez psychédélique dessus. Tu places tout ça sous une machine à coudre sans mettre de fil sur la navette. Tu mets en route la machine. Elle te dessinera de jolis timbres prédécoupés que t'auras plus qu'à imbiber de ton produit, LSD ou coupe ! »*. Une série de « tomates » a semble-t-il circulé sur la région mais d'après les témoignages recueillis *« ils font mal au dos et tirent les muscles des jambes, comme s'ils contenaient un truc en plus, une molécule pas agréable, on sent bien le synthétique »*.

Des échantillons de buvards ont été analysés en fin d'année (ils circulaient lors de soirée privée), ils contenaient, pour le « Hôh », un dosage en LSD de 47ug/timbre et pour le « Elvis », vendu comme plus léger, 39ug/timbre.

Le buvard est généralement cédé autour de 10 euros l'unité.

Au cours de l'année 2002, des micro pointes ont été saisies dans Rennes. Le produit est arrivé très vite et a disparu tout aussi vite. Les micro pointes étaient proposées (ce qui est extrêmement rare en milieu urbain) parmi les trafics divers habituels (cannabis, ecstasy, speed). On peut supposer qu'elles étaient destinées à une fête quelconque qui n'a pas eu lieu, elles ont donc été écoulées (sans problème) sur le site de Rennes.

### La kétamine

Il n'y a pas de profil type du consommateur de kétamine. Il semblerait que ce soit plus des personnes adeptes d'hallucinogènes et des personnes aimant « faire la fête ». On retrouve des consommateurs dans le public de rue, dans le milieu festif et dans un cadre privé (jeunes insérés dans la vie active, étudiants). Les consommateurs sont plutôt jeunes et masculins.

Les effets décrits sont un état modifié de la perception et de la conscience, hallucinations, pertes d'équilibre, fou-rires...

La kétamine serait prise en sniff ou, plus rarement, en injection.

Certains consommateurs témoignent d'un goût particulier pour les effets *« très spécial et unique »* de *« dissociation corps/esprit, tu évolues avec des sens différents dans un monde différent »*. Selon un usager expérimenté, le mélange alcool/kétamine provoquerait un effet assez similaire à celui de l'éther : *« tu tombes, ton cerveau est déconnecté total de ton corps, tu gères pas, tu vois t'as les jambes comme des cotons-tiges, et si tu remets encore le nez dans la kéta par dessus c'est de pire en pire, tu zappes tout un tas de trucs, discussions coordination, bon ça dépend aussi de toi »*

Au cours du premier semestre 2002 la disponibilité de la kétamine était en hausse sur le site. Cependant la tendance s'est inversée sur le second semestre avec une nette baisse de sa disponibilité dans les fêtes et en milieu urbain.

Il n'y a pas de trafic spécifique de kétamine et, hormis un vol signalé, les services répressifs sont peu en contact avec ce produit.

Le prix de la kétamine (dont la nouvelle appellation à la mode est la key, avec l'accent américain) varie entre 30 et 45 euros pour un gramme.

La « hobby one » est l'appellation donnée à la kétamine de meilleure qualité circulant sur le site.

Les représentations de ce produit restent très contrastées en fonction des expériences vécues ou vues. Certains la stigmatisent en l'associant à une dégradation de la convivialité. Toutefois des nuances apparaissent dans les discours en fonction des quantités prises, des associations éventuelles (notamment avec la cocaïne) et de l'environnement de consommation.

### ***Le protoxyde d'azote***

L'usage du protoxyde d'azote devient rare dans les fêtes. Il semble qu'il soit moins disponible du fait de l'action des établissements médicaux qui ont appris à contrôler les stocks et l'action de certains organisateurs de frees qui voient d'un mauvais œil la présence de ce produit, l'impact médiatique des vols de bouteille risquant de ternir davantage l'image du mouvement. Malgré tout, lors d'une récente soirée des ballons étaient proposées à la vente par les organisateurs. Sa disponibilité serait quasiment nulle. Le prix courant d'un ballon est de 1.50 euros.

### ***Le GHB***

Tous les professionnels et informateurs s'accordent à dire que ce produit n'est pas disponible sur le site. Il a été cité deux fois lors du questionnaire bas seuil.

### ***Les champignons hallucinogènes***

La consommation de champignons hallucinogènes est une institution sur le site. Elle concerne tous types de consommateurs jeunes et moins jeunes, insérés ou en précarité, féminins ou masculins, en soirées privées, dans un cadre festif...

Parmi eux se dégagent deux types de consommation :

Les personnes expérimentées qui en consomment de temps en temps dans des proportions peu élevées (entre 20 et 60 champignons) et ne multiplient pas les prises afin de conserver les effets et de ne pas subir trop de descente difficile (les baisses de moral et surtout les maux de ventre)

Les personnes qui ont peu d'argent et qui vont donc se « défoncer » à ce produit pendant tout l'automne. Ils vont augmenter les doses pour pouvoir mieux ressentir les effets. Certains pourraient en consommer jusqu'à 500 par soirées.

Étant donné la baisse de la disponibilité des buvards, les amateurs d'hallucinogènes se tournent facilement vers des consommations de champignons.

Les champignons sont préparés en infusion, cuisinés en omelette et mets divers, mis à macérer (miel, alcool forts, thé...). La macération dans un alcool fort semble de plus en plus appréciée, le rhum en particulier pour accroître les effets tout en rendant la montée plus douce.

Ils peuvent également être consommés sur place pendant la cueillette « *c'est marrant plus t'en prends plus t'en vois* ». Ils peuvent être gobés crus ou séchés.

Peu de problèmes de santé sont rapportés quant à l'ingestion de ces champignons. Il y a néanmoins des personnes qui témoignent d'expérience de bad trip en ayant abusé sur la quantité ou l'ayant pris dans un cadre inadapté. Des problèmes digestifs et gastriques sont rapportés chez les gros consommateurs.

Les champignons sont disponibles ponctuellement en fonction des récoltes. Ils le sont donc massivement à l'automne et la récolte 2002 a été semble-t-il particulièrement bonne (en quantité et qualité). Mais pour les plus prévoyants, ils en cueilleront le maximum afin de les faire sécher. Une fois séchés ces champignons pourront être gardés pour un usage personnel, tout au long de l'année. À ce propos, le groupe focal répressif note régulièrement des saisies de champignons séchés dans un état de décomposition avancée.

Certains en mettent de côté pour les revendre ou les troquer « tu peux les vendre à ceux qui n'en n'ont pas dans leur région, ça se vend bien à 1 franc ou 2 le champelard ! et puis ça se vend bien en Bretagne pour ceux qui ont la flegme d'aller en chercher ». Par exemple quelques voyageurs arrivent à Rennes quelques semaines avant le teknival des Transmusicales afin de faire une provision de champignons qu'ils revendront à l'occasion dans d'autres régions.

Les champignons sont donc très accessibles pour tous, à la fois pour la cueillette ou à la vente.

Les champignons que l'on retrouve le plus souvent sont les *psylocybes* (dits psylos).

Cependant des consommations d'autres champignons sont rapportées notamment sur cette année 2002 :

*Les amanites tue-mouche* qui concerneraient plus les « zonards » de la place de Rennes.

*Les amanites panthères*, au moment de la période d'halloween plusieurs cas de consommation de ce champignon ont été rapportés. Le centre anti-poison a reçu notamment plusieurs appels téléphoniques (émanant de différents secteurs de Bretagne) concernant l'ingestion de ce champignon alors qu'il n'en n'avait jamais été fait mention auparavant. Aucun problème sanitaire majeur n'a été rapporté, les personnes appelant le centre anti poison pour se rassurer.

*Les champignons mexicains* apparaissent de façon assez conséquente sur le site. Les spores seraient envoyées par Internet ainsi que les guides pour les faire pousser. Cependant les conditions à réunir pour faire pousser jusqu'à maturité semblent complexes.

Le prix des champignons varie énormément en fonction du lieu, de la saison, de la qualité. Ils sont le plus souvent troqués. Lors d'une soirée en décembre 2002, 30 champignons (type psylos) étaient troqués contre un ecstasy. Ils ont été vendus à 15 euros les 100 pièces allant jusqu'à 30 euros les 100 pièces en région parisienne.

Le produit bénéficie d'une très bonne perception (chez les usagers et non usagers) qui est liée à leur qualité d'hallucinogène et de produit naturel (il est considéré comme peu dangereux). Les effets recherchés sont les hallucinations mais également la déshinhibition et la gâté. C'est un produit convivial.

## ***L'usage de médicaments psychotropes***

### ***Le flunitrazépan (Rohypnol®)***

La disponibilité, l'offre et la demande de Rohypnol® semblent en légère baisse d'une façon générale sur Rennes. Cependant il a été rapporté deux fois par le public des squats, la réapparition de ce produit en injection avec des effets décrits « *montée directe, déconnexion totale, troubles de la mémoire importants et perte d'équilibre* ».

15 % des usagers fréquentant le PES ayant répondu au questionnaire, déclarent en consommer. Plus de la moitié de ces consommateurs déclarent en consommer plusieurs fois par jour. Le Rohypnol® est essentiellement consommé par voie orale, un seul consommateur a déclaré le prendre en injection.

Hormis ces consommateurs du milieu urbain, on entend peu parler de Rohypnol® sur le site.

## Les benzodiazépines

### Le Valium®

La consommation de Valium® a fortement augmenté au cours de l'année 2002. Cette consommation concernerait particulièrement le public marginalisé, consommateur de sulfates de morphines de l'espace urbain rennais.

Le produit semble principalement injecté en intraveineuse ou en intramusculaire profonde. Ce dernier mode d'usage semble préféré à l'intraveineuse car moins douloureux (en intraveineuse le produit « brûle »). Les avantages sont la montée rapide des effets. Les effets recherchés sont (dixit les usagers) des sensations de calme, d'apaisement, voire d'euphorie. Les professionnels du soin parlent plutôt de « sédation », de « recherche de comas ». Le Valium® permettrait avant tout de masquer le manque : « *dormir pour oublier que j'ai mal partout dans la tête et dans le corps* », « *quand je ne sais plus ou trouver du Sken, le Valium® me fait moins stresser et me fait dormir jusqu'à ce que j'en trouve* ».

Le Valium® serait utilisé en association avec le Skénan LP® afin d'utiliser le moins de Skénan® possible.

La disponibilité du Valium® paraît donc en hausse sur l'année 2002. En 2001 nous notions une disponibilité moindre et une consommation anecdotique, deux ou trois cas en milieu urbain. Cependant, en 2002 les professionnels des structures bas seuil, du CSST, l'enquêteur de terrain en milieu urbain ont perçu l'augmentation de la disponibilité, de l'accessibilité et de la consommation de ce produit.

Le Valium® est prescrit par des médecins, ce qui alimente le marché de rue. Il est présent sous forme d'ampoule de 2 ml (et rarement sous forme de comprimé). Le prix courant au marché de rue est de 2 euros l'ampoule.

Les autres benzodiazépines ne semblent pas consommés sur le site ou de façon anecdotique.



# L'évolution du contexte et ses conséquences

---

## CE QUE DIT LA LOI

**Le décret d'application de l'article n° 53 de la loi « relative à la sécurité quotidienne » (n° 2001-1 062 du 15 novembre 2001) a été publié le 3 mai 2002.**

En résumé, cette loi prévoit, une demande de déclaration préalable auprès du préfet du département pour toutes les manifestations de plus de 250 personnes. Les organisateurs doivent au préalable obtenir les autorisations du propriétaire du terrain et du maire de la commune. Par ailleurs, les organisateurs doivent faire part des mesures envisagées pour garantir la sécurité, la salubrité, l'hygiène et la tranquillité publique. En cas de non-respect les forces de l'ordre sont autorisées à saisir le matériel et des poursuites judiciaires peuvent être engagées contre les organisateurs.

## IMPACT DE LA LOI SUR LE MILIEU FESTIF BRETON

### *L'année 2002 en milieu festif breton*

Au niveau national, la loi a eu comme conséquences de déplacer ces événements hors des frontières. La situation géographique de la Bretagne ne permettant pas cela, les organisateurs bretons ont donc été parmi les premiers à essayer de rentrer dans le cadre de cette loi. Ainsi plusieurs tentatives ont été mises en place avec plus ou moins de succès au cours de l'année 2002. Des soirées illégales ont également eu lieu avec parfois des suites judiciaires.

Les 16 et 17 mars a lieu à Campénéac, dans le Morbihan, un teknival sans autorisation préalable qui rassemble plus de 10 000 personnes. Le conseil général porte plainte contre X et se constitue partie civile afin d'obtenir réparation. Les élus et riverains portent quant à eux plainte contre l'État et se constituent partie civile.

Deux semaines plus tard, après un refus de la préfecture d'Ille et Vilaine de céder un terrain, des organisateurs s'installent à Gaël (en Ille et Vilaine) : « *Une grande rave a lieu à Gaël en Ille et Vilaine le 6 et le 7 avril 2002, rassemblant deux sound system, un breton et un collectif d'italiens et d'allemands. Cette rave rassemblera plus de 10 000 personnes. Les autorités locales, riverains etc. ont fait un scandale, écrivant des lettres, diffusant des pétitions. Cette partie de la Bretagne, la forêt de Paimpont, « subit » régulièrement ce genre de manifestations. Les journaux relatent régulièrement aussi, les dégâts subis par les agriculteurs sur les champs desquels peuvent se dérouler les free parties. Parfois les champs sont en jachère, parfois cultivés. Six « organisateurs » de la free partie sont appelés à comparaître en chambre correctionnelle pour agressions sonores, travail dissimulé, mise en danger de la vie d'autrui (parce qu'il y avait des feux, traditionnels, le matin).*

Le samedi 20 avril, 1 500 teufeurs ont manifesté à Rennes contre les saisies de matériel de sonorisation (Ouest France du 22 avril). »<sup>8</sup>

Les 19, 20 et 21 juillet avait lieu à Carhaix (Finistère) le festival des Vieilles charrues. En 2001, un teknival, en marge de ce festival avait réuni 20 000 personnes. Inquiets que cela ne se reproduise, les populations locales s'organisent, plus de 200 gendarmes sont mobilisés. L'enquêteur en milieu festif relate « *Dès le vendredi 19 juillet au matin et parfois même la veille, des agriculteurs, montés en collectif « anti-rave », se sont coordonnés pour bloquer toutes les entrées de champs ainsi que l'accès à des chemins publics avec leurs tracteurs et remorques, veillant ainsi tout le week-end au pied de feux de bois. Ils étaient officiellement présents pour prévenir les services de l'état dès qu'un début de rassemblement se produirait.*

De l'autre côté, des milliers de jeunes ont commencé à investir le centre Bretagne, en attente dans les petits bourgs, se regroupant en petits groupes, écoutant de la musique techno avec les portes ouvertes, s'alcoolisant, consommant des stupéfiants.

De fausse rumeur en tentatives ratées, la nuit s'écoula, sans que le manège ne s'arrête, les voitures et camions ont tourné sans rien trouver, se faisant contrôler par des habitants « que faites-vous ici ? il ne faut pas rester. », ou bien « vous chercher la rave partie ? Suivez nous on va vous la montrer... » et emmenant les gens soit chez les gendarmes soit à l'opposé d'un début de rassemblement. Toutes les tentatives furent endiguées.

Le samedi matin, dans les villages, une tension est palpable. Toute personne jeune, avec un look hors norme, est dévisagée par les autochtones. Tous les fourgons ou camions sont suivis du regard. [...] Certaines personnes se laissent parfois à dire : « qu'on leur donne un champ et on sera plus tranquille parce que là c'est le bordel ! » [...]

En début de soirée des teufeurs ont forcé un barrage, investissant ainsi un champ. Dès lors tout alla vite sous la tension accumulée. Malgré des renforts pour bloquer l'accès, les agriculteurs sont impuissants, les jeunes passent par tous les près attenants. Des conflits éclatent et les forces de l'ordre doivent les séparer. Des CRS bloquent assez rapidement les routes créant ainsi un bouchon énorme. La détermination des deux parties amena donc à faire échouer leur objectif respectif. La « fête » se déroula dans une tension énorme qui se sentait chez les participants (bagarres, destruction des cultures par vengeance,...), avec peu de sound systems et sur une seule nuit. Les agriculteurs n'ont pas pu empêcher d'avoir une partie de dégâts dans leurs cultures et de voir leur propriété privée violée. ». Au lendemain de la rave, le maire de Paule (commune sur laquelle s'est déroulée la rave) et son conseil municipal, démissionnent afin de faire-part de leur indignation.

Les 2 et 3 août, malgré de fortes oppositions et des déclarations d'interdiction, le festival Astropolis (festival de musique électronique) a finalement lieu. Dans le cadre de ce festival une rave a lieu le 3 août (celle de la veille a dû se rabattre en discothèque). Plus de 7 000 personnes sont présentes.

Quelques semaines plus tard (24, 25 août), dans les Côtes d'Armor, près de 20 000 ravers se réunissent à Tréogan. Plusieurs organisateurs ont tenté de rentrer dans le cadre de la loi. Ils ont choisi la commune dans laquelle quelques-uns d'entre eux habitaient, Tréogan. Ils ont réussi leur pari. Le maire donne son autorisation, la préfecture également. Annoncée pour environ mille cinq cent participants, elle draina en fait plus de vingt mille, majoritairement des quatre départements bretons et ceux des alentours (Mayenne, Loire Atlantique, Normandie). Comme à l'accoutumée, certains autres teufeurs avaient traversé la France, pour être présents et venaient donc de Savoie, de Toulouse,... Le leitmotiv était « *Il faut que ça se passe bien et dans les meilleures conditions, on veut faire la fête, écouter du son et danser* ». En effet, beaucoup de teufeurs « *avaient les grosses boules à cause de l'été pourri qu'on a eu pour les teufs et en particulier pour le tekos du 15 août qui a eu lieu cette année en Italie* ». Si aucun incident majeur n'est à déplorer, la rave suscitera de nombreuses polémiques et

---

<sup>8</sup> Christophe Moreau, La jeunesse à travers ses raves, thèse pour le doctorat de sociologie, décembre 2002, p.147

indignations parmi la population, le maire s'estimant floué par l'affluence non prévue. Quelques semaines plus tard, avec du recul, il s'estimera plutôt satisfait.

Quelques semaines auparavant, des organisateurs entrent en contact avec le maire d'une petite commune du Morbihan (Saint Nolff, 3 500 habitants) afin d'obtenir une autorisation pour l'organisation d'une free partie sur la commune. Très vite les médias surnommeront le maire (qui ne se déclare pas hostile) le « *maire des teufeurs* ». Un comité anti-rave s'organise, une pétition circule. Pour la première fois en Bretagne, une municipalité organise un débat public auprès de ses administrés pour débattre de la sollicitation et prendre une décision en conseil municipal, à l'issue de ce débat. Le débat public aura lieu le 13 septembre 2002 dans le gymnase de la commune en présence des organisateurs, de structures de réduction des risques (Médecin du Monde, l'Orange bleue). Lors de ce débat seront évoquées de nombreuses inquiétudes de la population (droit de propriété, bruit, dégât, sécurité routière, mais surtout des questions relatives aux drogues...) qui reflètent bien souvent les représentations de la population sur ces manifestations. Finalement le conseil municipal se prononcera le 18 septembre à 13 voix « contre » et neuf « pour ». Un des organisateurs déclarera à l'issue du scrutin « *je les comprends. Je pense que nous n'avons pas su assez communiquer. Les peurs ont été plus fortes ! Il faut tout faire maintenant pour tordre le cou à ces a priori qui entourent le mouvement rave. Ce n'est pas grave. Nous irons voir ailleurs ! Si nous ne pouvons rien faire dans les communes, nous irons voir des propriétaires privés* »<sup>9</sup>

En décembre 2002 pour la première fois en France la préfecture réquisitionne des terrains privés pour permettre l'organisation du teknival en marge des Transmusicales qui réunira environ 25 000 personnes. Les organisateurs avaient sollicité la préfecture quelques mois auparavant. Devant l'impossibilité de mettre à disposition des terrains de l'État (pour des raisons de sécurité) la préfète mettra en application la loi en réquisitionnant des terrains privés (agricoles) le jour même de la date prévue du teknival. Cette décision suscitera de nombreuses réactions dans un premier temps des agriculteurs concernés, des riverains, des élus des communes puis des conseillers généraux. Le ministre de l'intérieur se déplacera sur le terrain. Les élus et riverains porteront plainte contre l'État qui s'engagera à régler toute la facture et se retournera contre les organisateurs : « *Ce qui s'est passé chez vous est inadmissible. Nous assumerons nos responsabilités jusqu'au dernier centime. Ensuite je me retournerai contre les organisateurs qui n'ont pas respecté leurs engagements. Il n'y a aucune raison pour que le contribuable paie les débordements de quelques irresponsables* »<sup>10</sup>.

Quelques jours plus tard, le Conseil Général menace de retirer sa subvention au festival des Transmusicales, selon lui, en « *partie responsable* » de la rave qui se déroule chaque année en marge du festival. De son côté, le ministre de l'intérieur s'en prend à la ville de Rennes qui soutien l'organisation du festival « *on doit aussi penser aux conséquences pour le reste du département* ». Les organisateurs des Transmusicales et la Mairie de Rennes s'insurgent de l'amalgame fait entre le festival et le teknival. S'ensuit alors une polémique « politique » par médias interposés. Au-delà de ces polémiques, l'exemple du teknival de Marcillé Raoul montre de façon criante la difficulté pour tous (organisateur, État) à mettre en application le texte de loi.

Au regard de cette année écoulée, il semblerait difficile pour les organisateurs d'obtenir des autorisations et assez compliqué pour les collectivités locales ou l'État d'assumer les dispositions de la loi. Entre chacune de ces grandes manifestations, de nombreuses soirées de moins grande ampleur ont été organisées (moins de 250 personnes) afin d'échapper aux dispositions de la loi.

<sup>9</sup> Article de Ouest France du 21-22 septembre 2002

<sup>10</sup> Déclaration du Ministre de l'Intérieur le 16 décembre 2002 à Marcillé Raoul, Ouest-France du 17.12.02

## CONSEQUENCES DE L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE

### **Impact sur le type de soirée**

Le décret sur les raves parties a eu un réel impact en Bretagne. En effet on constate de moins en moins de rassemblements festifs illégaux importants. Les soirées techno n'ont pas disparu pour autant, elles ont pris une autre forme :

Des **rassemblements illégaux avec moins de 500 personnes** (petites soirées sur invitations gratuites avec des sons techno et des consommations de produits identiques aux rassemblements précédents mais semble t-il en moindre quantité)

Des fêtes organisées dans un **cadre plus formel** (discothèques, festivals...)

Des **fêtes privées**, en petit comité, dans des appartements et en comité plus élargi dans des salles des fêtes autorisées éventuellement par les forces de l'ordre car n'étant pas déclarées comme raves.

Ce type de rassemblement aurait donc augmenté sur l'année 2002. Les acteurs des milieux répressifs notent également le développement de ces soirées « anniversaires » : *« Depuis le changement de loi on voit de plus en plus d'anniversaires qui sont à la limite de l'organisation de la mini rave et qui restent juste à la dimension qu'il faut pour ne pas tomber sous le coup de la loi. Et sous prétexte d'anniversaire et qui n'est souvent qu'un prétexte car personne n'est concerné par l'anniversaire, si on regarde les dates de naissance de chacun, aucun ne tombe sur la date de la fête... »*.

### **Impact sur l'ambiance des soirées**

Les soirées (même petites) semblent étroitement surveillées, nous l'avons évoqué plus haut, les populations locales se mobilisent, les tentatives d'organisation de fête légales ou illégales se soldent souvent par des échecs, les ravers sont persuadés que l'activité répressive est beaucoup plus intense. Ces éléments agissent bien souvent sur les ambiances des soirées qui sont décrites comme *« plutôt glauques, non festives, parfois violentes physiquement »*. L'activité répressive ferait *« tomber des proches et rend plus parano. Les cailles ne peuvent plus faire leur business et deviennent violentes. Elles s'organisent maintenant pour dépouiller des mecs qu'elles ont observé et qui ont soit du matos soit de la tune »*. Les organisateurs en quête de respectabilité ne souhaitant pas avoir affaire aux forces de l'ordre tentent de limiter le nombre de participants, parfois ils sont dépassés, ce qui entraîne des tensions perceptibles sur toute la durée de la soirée.

La disponibilité des produits étant moins importante dans ces petites soirées, il arrive que l'ambiance s'en ressente. Ainsi lors d'une soirée les personnes ont attendu jusqu'à tard dans la nuit l'arrivée des produits, incapables de danser : *« Ce qui était intéressant dans ce festival, c'était la pénurie de produits le vendredi soir et le samedi entre 22 heures et 2 heures du matin. Aucun produit n'était disponible (ni XTC, ni shit, ni herbe). La demande était énorme, le public n'arrivait pas à s'amuser et allait demander au stand de prévention s'il ne savait pas où en acheter. Les prix ont flambé pour les rares qui étaient disponibles. À 2 heures du matin le samedi, il y a eu un arrivage de « smiley, une heure après tout le monde dansait »<sup>11</sup>.*

Cependant, il faut noter qu'à l'inverse, ce nouveau contexte qui implique d'envisager de nouveaux types d'organisations (qui peuvent parfois s'apparenter aux événements techno d'il y a dix ans) donne lieu à des soirées décrites comme sympas et agréables justement grâce à ce nombre plus restreint de

<sup>11</sup> Notes de l'enquêteur en milieu festif

participants : « *La musique était assez rythmée : hard techno et l'ambiance générale plutôt bonne : les jeunes ont le sourire et une bonne moitié danse. En fait je me suis fait la réflexion suivante : avec l'application de cette nouvelle loi, nous sommes revenus à de petites soirées privées de moins de trois cents personnes, comme au début des teufs il y a dix-quinze ans. De grandes soirées « raves » tous les deux ou trois mois avec plus de dix mille personnes et de petites soirées de ce type, tous les week-ends.*

En échangeant avec des personnes à cette soirée, ils trouvaient plutôt agréable cette teuf « comme il n'y a pas beaucoup de monde, je retrouve pas les gens d'habitude et alors je suis obligé d'aller vers les autres et de faire connaissance. Ce qui est chiant c'est qu'il n'y a pas beaucoup de produits, mais bon... » »

## **Impact sur l'offre de produits**

L'organisation de petites soirées a également perturbé l'organisation du trafic. Ainsi les « racailles » spécialistes des arnaques sont de moins en moins présentes. En effet, non seulement elles ne sont pas tenues informées de ces soirées mais ces petits rassemblements seraient moins intéressants commercialement. De plus, les organisateurs de soirées « privées » (légales ou non) en quête de respectabilité, ne voient pas d'un bon œil la venue de ces personnes souvent trop « typés ». L'enquêteur a entendu plusieurs histoires de « nettoyage de site » par les organisateurs (passage à tabac, destruction de véhicules de « racailles »).

Le trafic ne doit pas être trop visible (les soirées sont plus surveillées). De plus, le public de ce type de soirée, plus restreint et plus averti, ne se laisse pas prendre aux arnaques. On voit donc arriver ces petits revendeurs sur les **festivals**. Les festivaliers étant moins avertis que les teufeurs, les arnaques semblent beaucoup plus faciles. L'enquêteur en milieu festif relate leur présence sur un festival : « *Ils vendaient des médicaments (Nivaquine®, Burinex®, Célestamine®), compléments alimentaires (gros cachet marron tacheté), des snow balls ou de la cocaïne. Ayant identifié au moins trois de leurs produits, j'imagine que le snow ball ou la cocaïne étaient eux aussi faux. D'autres vendaient aussi sur le chemin entre le parking et l'entrée du festival de l'herbe africaine. Ils proposaient celle-ci en premier lieu et quand les personnes a priori intéressées disaient ne pas vouloir acheter, ils sortaient de la hollandaise (« skunk » ou « Orange beud »), « mal servie », mais aux propriétés psychoactives plus puissantes. D'autres vendaient des barrettes d'ayala à 20 euros. Ils semblaient tous se connaître, mais ne vendaient pas le même type de produit, chacun « sa spécialité ». Ils étaient en général en groupe de deux. »*

Enfin, le testing n'étant pas autorisé sur les festivals officiels, la possibilité de faire passer des arnaques est également plus importante.

Par ailleurs, l'évolution du contexte pourrait avoir comme effet de voir arriver dans le milieu urbain des produits habituellement destinés au milieu festif. Comme nous l'avons signalé auparavant, l'écoulement de micro pointes sur Rennes alors qu'il est extrêmement rare de voir ce genre de produits sur le site urbain. Des acteurs du milieu répressif relatent « *à Rennes vous vous trouvez avec une population qui attend de partir, de rejoindre les lieux d'implantation à l'extérieur les week-ends. Et quand ils sont là, ils se retrouvent souvent dans le centre ville et, à l'occasion, commencent à vendre. Quand la rave a été annulée, ils ont la marchandise sur les bras et viennent la vendre sur indication dans le centre ville... »*

## **Impact sur les consommations**

Le changement de type de soirée a entraîné une modification de l'offre de produit. Le public des raves fréquenterait de plus en plus les bars, clubs, où l'accessibilité des produits est moindre. Il y aurait, par ailleurs, plus de soirées (même en semaine). Les consommateurs tentent donc de s'adapter à ce nouveau contexte. La recherche de produits s'organiserait alors la semaine, en prévoyance du week-

end, d'où la tentation de consommer également en semaine. La consommation deviendrait donc moins événementielle mais plus régulière, et l'on assisterait à une **banalisation des consommations quotidiennes**.

Par ailleurs, la consommation serait différente car la durée du rassemblement festif est déterminée à l'avance et en général considérée comme « *trop tôt, pour s'arracher trop la tête* ». Les consommateurs auraient donc tendance à réduire la quantité, comme un ecstasy en discothèque plutôt que deux ou trois en free partie. Des produits comme la kétamine seraient aussi, à priori, moins consommés car le cadre est considéré comme trop rigide, par la présence de « videurs » par exemple. Des épisodes de **consommation « post événement festif »** seraient donc plus courants, dans le cadre privé d'une maison ou d'un appartement par exemple.

Par contre les grosses soirées étant très rares, elles deviennent l'opportunité de consommer un maximum.

Le **mélange des produits se développerait** encore plus que précédemment, notamment **l'alcool**. Il faut noter que la multiplication des soirées dans les bars et les clubs favorise la consommation d'alcool puisque l'offre y est plus importante et sa consommation banalisée. De plus, la bière ne serait plus le principal des alcools consommés mais serait fortement concurrencée par le rhum, la vodka, le whisky, etc.

On tente également par tous les moyens de potentialiser les effets des produits.

Le temps de la fête est plus court, les consommateurs ne peuvent se reposer sur place (lors de raves sur un week-end, si les consommations sont plus importantes elles sont plus étalées et le temps de récupération avant le départ peut être plus important) on peut alors émettre l'hypothèse qu'il serait de plus en plus fréquent que ces jeunes soient obligés de **prendre la route en étant encore sous l'effet de divers produits**.

## ***Impact sur la prévention***

Aux dires des acteurs de terrain du milieu festif, la mise en place d'actions de réduction des risques deviendrait de plus en plus difficile. Les petites soirées ne sont pas connues des acteurs de réduction des risques ainsi ils semblent moins présents sur ces soirées où le type de consommation reste le même qu'auparavant.

Ainsi l'enquêteur en milieu festif relate la soirée du teknival des Vieilles Charrues : « A un niveau sanitaire, ce week-end fut une hécatombe. De nombreux produits psychoactifs ont été consommés sans que réduction des risques il peut y avoir et ce pour deux raisons majeures : la consommation s'est faite au sein de petits groupes de consommateurs, disséminés sur le centre Bretagne pendant tout ou partie du week-end et rendant ainsi les actions des structures de prévention impossibles. La suivante est qu'une seule des trois associations de prévention a pu accéder sur le site le samedi, les deux autres ont vu leur accès au site interdit soit par les forces de l'ordre, soit par le blocage de la circulation. »

## ***Passerelle entre les usagers***

Les ravers fréquenteraient de plus en plus les bars, discothèques, festivals. Ce qui entraîne un mélange des populations qui n'avaient pas, jusqu'alors, l'habitude de se côtoyer, et par la même, on peut supposer un mélange des pratiques de consommations, voire une initiation aux consommations.

LA MEDIATISATION

## **La mobilisation des populations locales**

En 2001 nous évoquions que la forte médiatisation qui avait accompagné les débats autour du projet de loi de sécurité intérieure avait attiré de nombreux « curieux, touristes », sans affinités particulières pour la musique techno. Si cette nouvelle population, qui s'est mise à fréquenter assez régulièrement les raves (essentiellement pour consommer et « faire la fête »), a encore augmenté en 2002, la médiatisation et l'application de la loi ont eu d'autres effets sur le déroulement de ces manifestations.

Informées par les médias et renforcées par la loi, les populations locales se mobilisent. Ainsi chaque année, en marge des Vieilles Charrues, a lieu un teknival. En 2002, traumatisées par le teknival de l'année précédente, les populations locales se sont mobilisées (voir le récit de l'enquêteur en milieu urbain ci-dessus).

Quelques jours avant le festival des Transmusicales à Rennes, en décembre 2002, des rumeurs relayées par les journaux, affirment que le traditionnel teknival aura lieu dans une commune d'Ille et Vilaine. Aussitôt les populations se mobilisent, finalement la fête aura lieu dans des terrains réquisitionnés par la préfecture.

À Saint Nolff, les journaux alimentent très vite la polémique en baptisant le maire « *maire des teufeurs* », au grand dam des habitants qui s'insurgent. Bien souvent, s'ils n'ont pu empêcher la manifestation, les riverains montent des collectifs et portent plainte.

## **Le positionnement des médias locaux**

C'est ainsi que sur l'ensemble des manifestations ayant eu lieu en 2002, les articles de journaux se sont fait l'écho (souvent avec complaisance) des populations locales. On ne dénombre pas le nombre d'articles qui ont entouré le teknival de Marcillé Raoul en décembre 2002 (avant et après le teknival).

*« Le samedi 20 avril, 1 500 teufeurs ont manifesté à Rennes contre les saisies de matériel de sonorisation (Ouest France du 22 avril). Le journaliste relate dans la moitié de l'article la journée d'une famille de riverains gênés par la manifestation. Le mouvement continue d'être discrédité doucement par les médias (7 articles sur la free partie de Gaël).*

Les articles des journalistes, destinés à un large public, dénotent une prise de position sur les raves parties souvent du côté des riverains, du dehors de la fête pour les journaux régionaux »<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> Christophe Moreau, La jeunesse à travers ses raves, thèse pour le doctorat de sociologie, décembre 2002, p.147



## Conclusion

---

Il nous semblait intéressant dans le cadre de TREND de relater cette année 2002. En effet, s'il nous manque des éléments (notamment judiciaires, répressifs) il nous paraît primordial de voir comment le mouvement techno s'organisera face à la loi et comment les autorités locales réagiront aux tentatives d'organisations légales ou illégales. Si nous avons pu percevoir d'ores et déjà des modifications ou adaptations dans le comportement des consommateurs, les modes et les espaces de consommations, il nous faudra être vigilant sur l'année 2003, voire adapter nos outils, pour suivre et confirmer ces premières observations.

